

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Compte-rendu affiché

Le 19 avril 2018

\*\*\*\*\*

**1- COMMANDES PASSEES PAR DELEGATION-** *Information du Conseil Municipal*  
Monsieur le Maire présente les commandes passées et les décisions prises par délégation

### **2- FINANCES**

#### **a) Eau Potable**

##### Compte Administratif 2017

Le Compte Administratif 2017 est présenté et approuvé. La section de Fonctionnement affiche un excédent de clôture de 708 837,43 € La section d'Investissement présente un déficit de clôture de 14 295,74 € auquel s'ajoutent les restes à réaliser 2017, pour un montant de dépenses de 26 044,75 € Il en résulte un déficit d'Investissement de 40 340,49 €

##### Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2017 de Madame la Trésorière dont les résultats sont un excédent de clôture de Fonctionnement de 708 837,43 € et un déficit de clôture d'Investissement de 14 295,74 €

##### Affectation du résultat 2017

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de clôture 2017 au Budget Primitif 2018 en prenant en compte le solde des restes à réaliser de 26 044,75 € comme suit :

- l'excédent de fonctionnement
  - en section de fonctionnement pour 668 496,94 €
  - en section d'investissement pour 40 340,49 €
- le déficit d'investissement en report de dépenses d'investissement de 14 295,74 €

##### Budget primitif 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre

- en section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à 988 297,00 €
- en section d'Investissement, en dépenses et en recettes à 1 561 497,00 €

#### **b) Assainissement**

##### Compte Administratif 2017

Le Compte Administratif 2017 est présenté et approuvé. La section de Fonctionnement affiche un excédent de clôture de 102 023,25 € La section d'Investissement présente un excédent de clôture de 58 211,27 €

##### Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2017 de Madame la Trésorière dont les résultats sont un excédent de clôture de Fonctionnement de 102 023,25 € et un excédent de clôture d'Investissement de 58 211,27 €

##### Affectation du résultat 2017

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de clôture 2017 au Budget Primitif 2018 comme suit :

- l'excédent de fonctionnement en report de recettes de fonctionnement pour 102 023,25 €
- l'excédent d'investissement en report de recettes d'investissement de 58 211,27 €

##### Budget primitif 2018

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre

- en section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à 133 023,00 €
- en section d'Investissement, en dépenses et en recettes à 109 211,00 €

#### **c) Vote des taux d'imposition 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide un maintien des taux 2017 pour 2018 :

Taxe d'habitation : 16,66 %

Foncier Bâti	:	7,91 %
Foncier non Bâti	:	20,90 %

**d) Commune**

**Compte Administratif 2017**

Le Compte Administratif 2017 est présenté et approuvé. La section de Fonctionnement affiche un excédent de clôture de 5 755 222,72€ La section d'Investissement présente un déficit de clôture de 817 063,65€ auquel s'ajoutent les restes à réaliser 2017, pour un montant de dépenses de 330 962,29 € et un montant de recettes de 53 268,45 € Il en résulte un déficit d'Investissement de 1 094 757,49 €

**Compte de Gestion 2017**

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2017 de Madame la Trésorière dont les résultats sont un excédent de clôture de Fonctionnement de 5 755 222,72 € et un déficit de clôture d'Investissement de 817 063,65 € présenté par Monsieur Le Maire.

**Affectation du résultat 2017**

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de clôture 2017 au Budget Primitif 2018 en prenant en compte le solde des restes à réaliser de 277 693,84 € comme suit :

- l'excédent de fonctionnement
  - en section de fonctionnement pour 4 660 422,72 €
  - en section d'investissement pour 1 094 800 €
- le déficit d'investissement en report de dépenses d'investissement de 817 063,65 €

**Budget primitif 2018**

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre

- en section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à 7 763 977,00 €
- en section d'Investissement, en dépenses et en recettes à 7 645 958,00 €

**e) Lotissement Le Champ de la Grouas**

**Compte Administratif 2017**

Le Compte Administratif 2017 est présenté et approuvé. La section de Fonctionnement affiche un excédent de clôture de 239 791,99€ La section d'Investissement présente un déficit de clôture de 905 698,07€

**Compte de Gestion 2017**

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2017 de Madame la Trésorière dont les résultats sont un excédent de clôture de Fonctionnement de 239 791,99 € et un déficit de clôture d'Investissement de 905 698,07 €

**Affectation du résultat 2017**

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de clôture 2017 au Budget Primitif 2018 comme suit :

- l'excédent de fonctionnement en report de recettes de fonctionnement pour 239 791,99 €
- le déficit d'investissement en report de dépenses d'investissement de 905 698,07 €

**Budget primitif 2018**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre

- en section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à 1 245 991,00 €
- en section d'Investissement, en dépenses et en recettes à 905 699,00 €

**f) ZA Le Pressoir**

**Compte Administratif 2017**

Le Compte Administratif 2017 est présenté et approuvé. La section de Fonctionnement affiche un déficit de clôture de 26 150,95€ La section d'Investissement présente un déficit de clôture de 50 447,11€

### Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2017 de Madame la Trésorière dont les résultats sont un déficit de clôture de Fonctionnement de 26 150,95 € et un déficit de clôture d'Investissement de 50 447,11 €

### Affectation du résultat 2017

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de clôture 2017 au Budget Primitif 2018 comme suit :

- le déficit de fonctionnement en report de dépenses de fonctionnement pour 26 150,95 €
- le déficit d'investissement en report de dépenses d'investissement de 50 447,11 €

### Budget primitif 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre

- en section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à 86 599,00 €
- en section d'Investissement, en dépenses et en recettes à 50 448,00 €

## **3- TRAVAUX**

### a) Ecole : sécurisation : Choix des entreprises

Le Conseil Municipal décide pour les travaux de sécurisation de l'école :

- de déclarer infructueux les lots : 1 VRD Gros Œuvre Carrelage, 5 Plomberie Sanitaire Chauffage et 6 Peinture pour lesquels aucune offre n'a été remise. Une nouvelle consultation sera réalisée pour ces derniers
- de retenir les offres suivantes :
  - ✓ lot 2 Menuiseries Bois Intérieures et Extérieures : l'entreprise Manière, pour un montant de 10 520,00 €HT
  - ✓ lot 3 Plâtrerie Doublage, l'offre de l'entreprise POITOU pour un montant de 2 038,40 €HT
  - ✓ lot 4 Electricité, l'offre de l'entreprise GUÉRIN Thierry ÉLEC, avec l'option 2 pour un montant total de 7 283,74 €HT

### b) Ecole : Bloc sanitaire : Lancement de la consultation des entreprises

Le bloc des sanitaires de l'école primaire sont vétustes et pas accessibles. Il est nécessaire de réaliser des travaux de mises aux normes.

Le cabinet AMC Architectes retenu pour la mission de Maîtrise d'œuvre a commencé à travailler sur le projet et souligne que les sanitaires existants ne peuvent pas être réhabilités. Leur démolition et reconstruction doivent être envisagés.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises et à signer les documents y afférents.

### c) Garage Rue François Avice : Choix du constructeur

Trois entreprises ont été consultées pour les travaux de construction d'un garage rue François Avice

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'offre de base de l'entreprise SARL RONGÈRE pour un montant de 55 763,60 €HT et l'option 1 relative à l'étude des plans béton, d'un montant de 1 300,00 €HT si elle est imposée par un bureau de contrôle

## **4- PROJET DE SANTE : Groupement de commande**

Le Conseil Municipal décide de conclure un groupement de commandes entre les communes de Cherré, Cherreau et La Ferté-Bernard ayant pour objectif l'accompagnement du projet de santé, la participation financière qui est fixée à 50% pour la Commune de La Ferté-Bernard et 50% pour les communes de Cherré et Cherreau, proportionnellement à leur population.

Monsieur le Maire, Anne-Marie LE MAP et Catherine KOPP sont désignés comme représentants de la Commune

## **5- QUESTIONS DIVERSES**

Sans objet

## **6- COMMUNICATIONS**

- **Dates à retenir :**
- Prochain Conseil : 30 Mai 2018 à 19 h
- Commémoration du 8 mai : rassemblement à 10 h 45
- Exposition : Histoire de la Vallée de l'Huisne : du 9 mai au 23 mai 2018 à La Borde

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,  
la séance publique est levée à 21 H 40.**